

Pour aider les entreprises, l'OTRE propose ci-dessous quatre documents pouvant faciliter le travail de mise en place des comités sociaux et économiques (CSE) dans les TPE-PME de 11 à 49 salariés

- ? [la circulaire CPME](#) relative aux projets d'ordonnances prises en application du code du travail,
- ? [le document simplifié](#) du ministère du travail « *Comment mettre en place le CSE au sein de votre entreprise* »,
- ? [la mise en place](#) du Comité social et économique présenté par la CPME,
- ? [la notice relative au remplissage](#) des PV des élections des membres de la délégation du personnel du comité social et économique.

Retrouvez toutes les informations sur le CSE, quelle que soit la taille de votre entreprise, par ici :

<https://www.otre.org/loi-travail-et-avenir-professionnel-kit-dutilisation-pour-les-entreprises/>